

Réseau canadien de surveillance sentinelle

Aide au contrôle de l'efficacité des vaccins (EV)

Public
Health
Ontario

Santé
publique
Ontario

Qu'est-ce que le syndrome grippal?

On entend par syndrome grippal l'apparition subite d'une maladie respiratoire accompagnée **de fièvre et de toux et d'au moins un** des symptômes suivants : maux de gorge, arthralgie, myalgie ou prostration (fatigue extrême).

Remarque : chez les patients de 65 ans et plus, il est possible que la fièvre soit peu manifeste. Les enfants de moins de 5 ans peuvent également présenter des symptômes gastro-intestinaux.

Qu'est-ce qu'une maladie respiratoire aiguë (MRA)?

On entend par MRA une maladie respiratoire qui s'accompagne d'une nouvelle toux ou d'une toux qui empire.

Qui peut participer au programme du RCSS?

Les résidents de l'Ontario consentants présentant un syndrome grippal ou une MRA et **dont les symptômes sont apparus dans les sept jours.**

Le patient ou son tuteur a-t-il donné son consentement verbal?

Oui

Non

Continuez à prodiguer les soins cliniques habituels et **ne remplissez pas** le questionnaire du RCSS.

- A** Remettez la feuille de consentement au patient ou à son tuteur pour ses dossiers.

- B** Remplissez la demande d'analyse.

- C** Suivez les consignes de sécurité, y compris l'utilisation de l'EPP recommandé, et prélevez l'échantillon.

La demande d'analyse



- 1** Remplissez **au complet** la demande d'analyse, y compris le questionnaire d'évaluation du programme de surveillance de l'EV du RCSS de la saison en cours.

Si le patient présente **l'un ou l'autre** des troubles chroniques mentionnés, cochez la case « **Oui** ».

NE PRÉCISEZ PAS la nature du trouble.

- 2** Outre les coordonnées du patient et les vôtres (nom et adresse au complet), accordez une attention particulière aux éléments clés suivants :
- Date de prélèvement de l'échantillon
 - Date d'apparition du syndrome grippal ou de la MRA
 - Antécédents de vaccination

Remarque : tout échantillon accompagné d'une demande d'analyse incomplète peut être rejeté.

Prélèvement de l'échantillon



- 1** Utilisez les techniques de prélèvement nasal ou de prélèvement naso-pharyngé.

Pour voir une démonstration d'un prélèvement naso-pharyngé, cliquez sur le lien Web suivant :
<http://youtu.be/DVJNWefmHjE>

- 2** Sur le tube, **apposez une étiquette** affichant les **deux renseignements** suivants :
- nom complet et
 - date de naissance du patient

Remarque : les échantillons qui ne remplissent pas ces critères seront rejettés.

Emballage de l'échantillon



- 1** Placez le tube dans un sac pour matières contaminées et scellez le sac.
- 2** Insérez la demande d'analyse du RCSS dûment remplie dans la pochette extérieure du sac.

Remarque : Conservez l'échantillon au réfrigérateur à une température de 4 °C jusqu'au moment de l'expédition.

Faites parvenir l'échantillon à votre laboratoire de Santé publique Ontario local dans les 72 heures, selon la procédure habituelle.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

SPSN.ON@oahpp.ca o 647-792-3187 o www.publichealthontario.ca/VE

Ontario